

07/10

CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE ET DE LA FORMATION**PROCÈS-VERBAL****DE LA SÉANCE DU 7 SEPTEMBRE 2020****Présents :**

Raphaël CHARPENTIER, Mariana DE ABREU NUNES DA SILVA, Grégoire ÉTRILLARD (départ à 8h50, procuration à Ann-Sophie SCHOEPFEL), Frédéric GROS, Hugo JEAN, Félix LE ROUX, Alexandre MARIANI, Nathalie MOREL, Pauline PHAM, Ann-Sophie SCHOEPFEL, Alexandre URVOIS.

Absents ou excusés

Mathilde BOYER, Valérian COINCE, Gabrielle ÉLIS, Camille ÉTIENNE, Christophe JAMIN, Gessica JEAN, Pap NDIAYE.

Assistaient à la séance :

Richard BALME	Directeur scientifique du master International Public Management (PSIA)
Pauline BENSOUSSAN	Directrice du pilotage
Myriam DUBOIS-MONKACHI	Directrice adjointe de la formation
Bénédicte DURAND	Directrice de la formation
Ismahane GASMI	Chargée de mission
Sylvie HERLICQ	Chargée de la vie enseignante
Mark MALONEY	Directeur exécutif de PSIA
Sébastien THUBERT	Directeur de la vie de campus et de l'engagement
Baptiste VIVIEN	Chargé de l'engagement étudiante

*

* *

I. Élection de la présidente étudiante ou du président étudiant du Conseil	2
II. Point d'information sur la rentrée 2020-2021	4
III. Proposition de changement d'intitulé et refondation du Master « International Public Management » (PSIA)	10
IV. Reconnaissance des associations étudiantes	11
V. Adoption des procès-verbaux provisoires des séances du 9 mars et 27 avril 2020	11
VI. Échange d'informations sur des questions diverses	11

CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE ET DE LA FORMATION
PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE DU 7 SEPTEMBRE 2020

La séance est ouverte à 8 heures 37 par Raphaël CHARPENTIER.

Raphaël CHARPENTIER

Bonjour à toutes et tous, j'espère que vous avez passé les meilleures vacances possible. C'est un CVEF un peu particulier, à bien des égards, qui commence, puisque nous espérons, je pense, tous en mars dernier, au moment du confinement, qu'à la rentrée les choses seraient rentrées dans l'ordre, que finalement une vie tout à fait normale aurait pu reprendre ; on voit que ce n'est pas tout à fait le cas. Et je voulais saluer en propos liminaire le travail accompli par les équipes de Sciences Po, le travail aussi et les sacrifices acceptés par les enseignants, étudiants, les salariés de Sciences Po, parce que tout le monde aujourd'hui a un certain nombre d'efforts à faire, et les fait, pour que les choses se passent le mieux possible. Bénédicte DURAND, qui nous rejoindra dans quelques minutes fera un point justement sur la rentrée, sur les différentes choses qui sont mises en place pour permettre que cette rentrée se passe au mieux, et nous avons convenu avec elle lors de la dernière réunion de bureau qu'un point régulier serait mené, donc au début de chaque CVEF tant que nous serons dans cette crise, pour permettre justement de savoir où nous en sommes, ce qui est possible, les difficultés qui sont rencontrées, à la fois par les enseignants, les étudiants, les salariés, et pour pouvoir voir aussi comment Sciences Po anticipe les choses, notamment en vue du second semestre – même si à l'heure actuelle, comme vous vous en doutez, il est beaucoup trop tôt pour avoir une vision là-dessus, ce que nous regrettons, mais qui n'est pas de notre fait.

L'autre point, évidemment, c'est que Manon PIEDNOËL est diplômée, donc nous lui souhaitons nos pleins vœux de réussite, mais que de fait elle quitte ce Conseil. Je voulais avoir un mot pour elle, parce que j'ai beaucoup apprécié travailler avec elle, et je pense que toutes et tous, si vous en avez eu l'occasion, vous avez pu constater son ouverture, sa connaissance des dossiers, sa volonté de faire avancer les choses, et j'espère de tout cœur que son ou sa successeure pourra agir de la même manière. Et c'est le premier point de l'ordre du jour : c'est l'élection, justement, d'un président ou d'une présidente étudiante à ce Conseil – président ou présidente à qui je passerai la main ensuite pour présider cette réunion, puisque normalement, c'est au tour, comme vous le savez c'est en alternance, d'un étudiant ou d'une étudiante de présider.

**I. ÉLECTION DE LA PRÉSIDENTE ÉTUDIANTE OU DU PRÉSIDENT
ÉTUDIANT DU CONSEIL**

Raphaël CHARPENTIER

Est-ce que certaines personnes souhaitent se déclarer candidats ou candidates ?

Hugo JEAN

Je me porte candidat.

Raphaël CHARPENTIER

Monsieur Hugo JEAN. Est-ce qu'il y a d'autres candidatures ?

Alexandre URVOIS

Je me porte candidat aussi.

Raphaël CHARPENTIER

Donc, monsieur URVOIS. Très bien. Est-ce qu'il y a une autre personne ? Personne. Très bien. Donc, je vais peut-être laisser la parole aux deux candidats, s'ils le souhaitent, pour dire un mot, présenter leur

candidature, leur projet, pour les deux CVEF qui restent avant le renouvellement des instances. Peut-être par ordre de candidature, si vous ne m'en voulez pas, qui correspond également à l'ordre alphabétique. Donc, Monsieur JEAN ?

Hugo JEAN

Merci, Monsieur le Président. En quelques mots, donc, je me porte candidat pour continuer en quelque sorte ce qu'a fait madame PIEDNOËL, qui a bien œuvré, comme vous l'avez dit. Donc, pour ces deux dernières séances de Conseil, il n'y a pas de quoi révolutionner évidemment le Conseil avec ma candidature, mais c'est simplement porter au mieux justement les intérêts de ce Conseil, en attachant un regard particulier à tout ce qui concerne la vie associative, qui va être évidemment chamboulée en début de ce semestre, cette période particulière. J'attacherai également une grande importance à ce que le Conseil ait un droit de regard sur les aménagements qui vont être décidés. Voilà, j'espère que le Conseil pourra être associé, et que nous pourrions travailler de concert avec toutes les composantes de l'Institution pour, justement, avoir un droit de regard et être le plus efficaces possible, avant de laisser la main à notre successeur.

Alexandre URVOIS

Je me porte candidat parce que je pense qu'il est important dans cette crise – enfin, dans ces conditions sanitaires – pour qu'on puisse travailler tous ensemble. Enfin, on a reçu pas mal de demandes d'étudiants qui ne savaient pas comment allait se passer la rentrée, qui ne savaient pas comment allaient se dérouler les cours exactement, et c'est vrai que ça pose beaucoup de questions. Donc, l'objectif, c'est qu'on travaille tous ensemble pour les intérêts des étudiants et de la communauté de Sciences Po. Ce Conseil, il sert à ça, on est en plein dedans : Conseil de la Vie Etudiante et de la Formation – c'est la formation qui est touchée en premier par cette crise sanitaire. Donc, l'objectif, c'est qu'on travaille tous ensemble et que la scolarité se passe le plus normalement possible, avec des conditions pour les étudiants qui sont optimales.

Raphaël CHARPENTIER

Très bien. Je vous remercie. S'il n'y a pas d'autres remarques ou d'autres nouvelles candidatures qui se créeraient à l'instant, je vous propose maintenant de passer à la partie vote.

Madame Gasmi, je vous cède la parole pour nous expliquer comment marche le vote en ligne car il s'agit d'un vote à bulletin secret.

Ismahane GASMI

Vous avez tous reçu un lien et des identifiants par mail, il suffit de vous connecter à cette adresse pour pouvoir accéder au vote. Je vous invite donc à voter.

Raphaël CHARPENTIER

Le suspense est à son comble. Madame Gasmi, nous sommes suspendues à vos lèvres.

Ismahane GASMI

Nous avons six voix pour monsieur JEAN, et trois voix pour monsieur URVOIS.

Monsieur Hugo JEAN est élu Président étudiant du Conseil de la Vie Etudiante et de la Formation à la majorité.

Raphaël CHARPENTIER

Monsieur JEAN, toutes mes félicitations pour cette belle élection. Donc, je vous invite à prendre la main sur la présidence, et peut-être juste avant pouvons-nous joindre conjointement, du coup, en tant que coprésidents, pour souhaiter aussi – j'ai oublié de le faire au tout début, perturbé par mes problèmes techniques – pour souhaiter la bienvenue à Félix LE ROUX, qui rejoint ce Conseil comme membre

aujourd'hui, ainsi qu'à Baptiste VIVIEN, qui succède à Sébastien THUBERT dans ses fonctions. Sébastien THUBERT qui, lui, ne nous quitte pas, puisqu'il succède de son côté à Andreas ROESSNER. Bien, Monsieur JEAN, je vous laisse la main.

Hugo JEAN

Merci, Monsieur le Président, et merci à toutes et à tous pour votre confiance, que je vais essayer d'honorer au mieux pour la fin de ce mandat. Et bienvenue également au nouveau membre du CVEF, ainsi qu'à monsieur VIVIEN.

Donc, je vous propose de continuer l'ordre du jour, avec donc le deuxième point que nous devons aborder : c'était le point d'information sur la rentrée 2020-2021, et je vais donc laisser la parole à Madame la Directrice de la formation pour ce point.

II. POINT D'INFORMATION SUR LA RENTREE 2020-2021

Bénédicte DURAND

Bonjour à tous. Je salue les membres de ce Conseil, je vous souhaite à tous une très bonne rentrée. Je suis heureuse de vous retrouver. Un salut également particulier aux deux candidats à cette élection, en les remerciant pour leur engagement, et toutes mes félicitations à Hugo JEAN, en adressant à mon tour un salut à Manon PIEDNOËL qui, en effet, auprès de Raphaël CHARPENTIER, nous a accompagnés dans l'exercice de cette mission d'élus.

Alors en effet, un petit point sur la rentrée, que je vous ai partagé avec mes collègues de la direction de la formation, et singulièrement évidemment la directrice de la scolarité, Myriam DUBOIS-MONKACHI, et le directeur de la vie du campus et de l'engagement, Sébastien THUBERT, pour faire ce point de rentrée. Cette rentrée, vous le savez, elle est tout à fait inédite, puisqu'elle a été préparée dans un contexte de confinement, puis de déconfinement, qui avait fait finalement quitter les étudiants, physiquement, des campus depuis la mi-mars dernière, avec des évolutions de la crise sanitaire plutôt positives tout au long de la période de déconfinement, et un retour et une réactivation de cette épidémie durant l'été. Réactivation, d'ailleurs, qu'on n'attendait pas complètement quand on a préparé ce semestre arrivant, ce semestre d'automne, qui a donc été préparé sur le principe du double campus, sur le principe de l'hybridité des deux modèles – présentiel et distanciel – et une hybridité dans l'hybridité, puisque nous avons fait le maximum, équipé 120 salles, pour que lorsque le présentiel se déroule, il puisse être ouvert sur les publics qui n'ont pas pu rejoindre les campus – dont le nombre d'ailleurs diffère grandement en fonction des programmes, en fonction des écoles. Le maximum étant d'ailleurs – le maximum d'absents, si j'ose dire – étant sans aucune surprise porté par l'école la plus internationale de notre maison, et dont nous avons le directeur exécutif parmi nous, Mark MALONEY. Effectivement, cette idée de pouvoir à la fois offrir 100 % de l'offre de formation sur ce semestre en ligne, pour tous les étudiants absents depuis le début, ou qui auraient nécessité d'ailleurs de s'absenter pendant le semestre pour des raisons que nous ne maîtrisons pas à l'heure où nous nous parlons, était très importante. Et en même temps, le principe d'accueillir les étudiants le plus possible, le plus rapidement possible, et de façon progressive tout au long du semestre a conduit à la construction de notre modèle hybride.

Ensuite, sur la part de présentiel, la part de distanciel, c'est très, très variable en fonction des programmes. On avait une priorité de départ qu'on a tenue, qui est que plus les étudiants sont récents dans l'Institution, plus il est important qu'ils puissent avoir du lien social, une présence en campus la plus importante possible. Donc, ça, c'était un des principes de construction et de priorisation de l'usage des salles – usage des salles qui évidemment sont soumises à de très, très fortes contraintes sanitaires, avec des messages ministériels qui sont arrivés progressivement, puisque nous avons reçu une circulaire ministérielle au cœur de l'été. Je crois qu'elle datait du début du mois d'août – du 9 août, me semble-t-il. Du 6. Je n'ai dû la lire que le 9. En tout cas, tout début du mois d'août. C'est une circulaire qui donnait plus de marge de manœuvre en termes d'usages des espaces. Et puis finalement, celle de la fin du mois d'août est beaucoup plus contraignante. Et elle ne nous surprend pas, et c'est une bonne nouvelle,

puisque nous avons prévu avec les services du secrétariat général d'ouvrir les espaces sur la logique d'une place sur deux, pour laisser une distance sociale entre chacun des étudiants. Mais la nouveauté de la rentrée est le port du masque obligatoire, pour tous – étudiants et professeurs – dans tous les espaces de l'Institution, ce qui évidemment ne facilite pas ni la relation sociale ni la relation pédagogique.

Alors, je ne saurais dire si la rentrée se passe bien, il est vraiment trop tôt pour le dire. En revanche, ce que j'ai pu observer la semaine dernière, puisque les étudiantes et les étudiants arrivent depuis quelques jours maintenant sur l'ensemble de nos campus, d'abord c'est qu'ils sont très majoritairement présents, y compris quand leurs programmes ont une forte hybridité et un fort taux de cours en distanciel – ce qui pour nous est très important, parce qu'un des nos principes, c'était aussi reconstruire de la vie étudiante, autant que possible, et le plus possible de manière physique parce qu'on pense que c'est une des clefs de la réussite, si jamais on doit à nouveau subir un confinement, que les étudiants aient pu se rencontrer. Donc, ça, c'est vraiment une bonne nouvelle. Et par ailleurs, ils sont conscients du cadre dans lequel nous sommes. J'ai eu l'occasion de faire plusieurs rentrées solennelles, j'ai eu l'occasion samedi de me rendre sur le campus de Paris, qui était ouvert aux étudiants, des étudiants qui étaient accueillis par leurs camarades des associations. J'ai trouvé des étudiantes et des étudiants extrêmement contents, extrêmement heureux d'être là – masqués, naturellement, mais au fond très, très engagés dans l'aventure qu'on leur propose, sous les formes qu'on leur propose, qui ne sont évidemment encore une fois pas les formes idéales, mais qui nous permettent en tout cas de nous dire que nous avons su préserver les conditions de la santé de nos étudiantes, de nos professeurs, mais aussi de nos salariés, puisqu'évidemment, nous sommes une communauté intergénérationnelle par nature, qui a des sensibilités à l'épidémie évidemment très différentes, mais nous devons absolument – c'est le principe numéro 1 – respecter la santé de chacune et de chacun, y compris quand on est en coprésence physique. Donc, ça, je pense que tout le monde le comprend bien. Et du point de vue de la scolarité, le planning est prêt. Donc, ça, c'est bien. Les enseignants sont informés des situations dans lesquelles ils doivent intervenir. Et au fond, l'ensemble de la communauté pédagogique est prête à assumer cette nouvelle rentrée.

Je terminerai en remerciant d'abord le travail incroyable que les équipes de Sciences Po ont mené, qui a été un travail – pédagogique, d'information, de logistique, de planification de notre pédagogie – absolument exceptionnel, juste des deux mois qui ont précédé nos vacances à tous. Vraiment, ce sont des remerciements très, très sincères que je leur réadresse. Et puis, je me permettrai, Monsieur le Président, de remercier aussi les Conseils de cette Institution qui, tout au long des semaines qui ont présidé à ce travail, nous ont accompagnés, ont interagi avec nous, en ayant des questions, parce que je crois que, oui, nous allons vers l'incertitude. Nous avons tous beaucoup de questions, c'est ce que disait monsieur URVOIS tout à l'heure, et toutes les questions ne sont pas résolues, je n'aurais absolument pas cette prétention-là. Donc effectivement, nous aurons besoin d'avoir avec vous constamment un dialogue régulier. Et bien entendu, c'est tout à fait l'état d'esprit qui est le mien pour que nous puissions tous vivre une année la plus sereine possible.

Voilà le point que je pouvais faire à l'orée de ce Conseil de rentrée.

Hugo JEAN

Très bien, je vous remercie, Madame la Directrice, et je m'associe également aux remerciements qui ont été dits à propos de l'engagement du personnel, du corps enseignant, mais aussi des étudiants pour cette période troublée. Des questions, je pense qu'il y en aura, donc n'hésitez pas à m'envoyer un message dans le chat si vous voulez intervenir pour quelques questions.

Alexandre URVOIS

Merci, Monsieur le Président. Merci, Madame DURAND pour cette présentation. Une petite question par rapport au sondage que vous avez effectué, je voulais savoir quel était le résultat de ce sondage, et quelles sont les conséquences que vous allez tirer de ce sondage. Et est-ce que ça va être amené à se reproduire ? C'est-à-dire : est-ce qu'il va y avoir une évaluation tout au long du semestre de qui sera

présent sur le campus ? Enfin, comment est-ce que ça va se faire pour aussi avoir l'état global du campus et si tous les étudiants se sentent bien, et dans de bonnes conditions ?

Myriam DUBOIS-MONKACHI

Sur le taux de présence de nos étudiants, il y a trois niveaux d'information. Le premier niveau, c'est le sondage qui a été réalisé, que vous avez dû recevoir, qui a été envoyé à l'ensemble de la communauté étudiante en juillet – premier sondage en juillet, et deuxième fin août, début septembre. Le taux de réponse varie selon les populations, notamment selon la nationalité des étudiants – les étudiants français ont répondu davantage que les étudiants étrangers. Mais au global, près de 80 % des étudiants qui ont répondu, sur des taux de réponse qui sont de 73 % pour les étudiants français et de 65 % pour les étudiants étrangers, disent qu'ils vont venir sur leur campus. C'est l'élément important, c'est-à-dire que plus de 76 % disent venir. 15 % disent ne pas savoir encore, donc probablement pour des questions administratives, et notamment de délivrance de visa – vous savez que la délivrance de visa n'a été réactivée qu'à la fin du mois d'août, on a communiqué auprès de nos étudiants étrangers pour les inviter à faire ces démarches le plus rapidement possible, mais je pense que vue la demande et la forte mobilité de nos étudiants, cela reste encore délicat. 15 % d'entre eux disent ne pas venir, et 9 % disent attendre et nous rejoindre un petit peu plus tard dans le semestre. Voici le premier niveau.

Ce sont certes encore des données partielles puisqu'il s'agit d'un taux de réponse qui n'est pas de 100%. Nous aurons un autre moyen de vérifier et de mesurer la présence de nos étudiants, ce sera l'assiduité. L'assiduité, qui commencera au moment des cours, puisque même si, vous le savez, la défaillance a été désactivée, l'assiduité est toujours maintenue. C'est-à-dire que les enseignants continueront à faire l'appel, et pourront à la fois identifier et répondre à votre question de présence, avoir une mesure de la fréquentation de l'établissement, en distanciel ou en présentiel, mais aussi – et c'est ça le plus important à nos yeux – pouvoir identifier les étudiants qui décrocheraient de ce système de double campus, dont on a vu que ça pouvait être une difficulté notamment en période de confinement national. C'est le deuxième niveau.

Enfin, le troisième niveau est la présence effective des étudiants sur sites, c'est ce que la direction de l'immobilier nous dira sur la capacité d'accueil de notre établissement. Pour l'instant, nous ne savons pas encore, nous sommes un établissement qui reçoit du public, ça s'appelle un ERP, catégorie 4 – si je ne me trompe pas, Sébastien – et cet élément-là, qui nous dira « vous pouvez continuer, compte tenu des mesures sanitaires qui doivent être déployées dans votre établissement, vous pouvez continuer à accueillir 100 % de vos étudiants », ou « 80 % », « 70 % », etc. Et ça nous donnera un autre élément de mesure de cette présence.

Voici les trois angles d'approche qui nous permette je pense, déjà de confirmer que nos étudiants ont très envie de venir, puisqu'on voit que même les étudiants étrangers – d'ailleurs, Vanessa SCHERRER ce matin annonçait le chiffre de 69 % d'étudiants étrangers qui ont répondu présents, relativement au taux de réponse du sondage. Ce qui est un étiage qui est très important. Donc, voilà comment ces éléments-là pourront vous être transmis au fur et à mesure du déroulement de l'année. Comme le disait madame DURAND, nous sommes en période de prérentrée, donc nous n'avons pas encore des éléments sur le deuxième point, notamment sur la question de l'assiduité. Mais nous voyons notamment la rentrée des premières années du Collège Universitaire du campus parisien qui a eu lieu la semaine dernière, et Bénédicte DURAND pourra parler de celle de Reims, qui a eu lieu la veille, beaucoup d'étudiants sont présents, et malgré des masques, on voit des sourires apparaître. Et ça, c'est plutôt une très bonne nouvelle.

Hugo JEAN

Merci, Madame DUBOIS-MONKACHI. S'il n'y a pas d'autres questions, j'en profite pour poser deux petites questions. La première, il s'agit du port du masque. Donc, il a été rendu obligatoire dans tous les établissements accueillant du public, et nous avons reçu un mail qui indiquait que des masques allaient être fournis aux étudiants les plus en difficulté pour s'en fournir par eux-mêmes ; du coup, j'aurais voulu avoir quelques précisions sur la façon dont allait se dérouler cette distribution. Et deuxièmement, j'ai

entendu dire que le Ministère de l'Enseignement supérieur avait réalisé une commande de masques transparents pour les personnels enseignants, afin de faciliter la compréhension des cours pour les personnes sourdes et malentendantes ; du coup, je voulais savoir si Sciences Po avait eu des nouvelles de distribution, et si les enseignants allaient pouvoir effectivement être équipés de ce type de masques particulier. Et puis, un dernier petit point, on reçoit également beaucoup de questions d'ores et déjà sur la tenue des galops et des examens, donc je voulais savoir si vous aviez déjà une petite idée dans la façon dont cela allait s'articuler. Voilà, je vous remercie.

Myriam DUBOIS-MONKACHI

Je vais peut-être garder la parole pour les galops et examens, et puis ensuite, je vous la donnerai pour les masques, si vous en êtes d'accord. Donc, galops et examens, effectivement, c'est un sujet très important. Pour le moment et compte tenu de la situation d'incertitude – parce que tout à l'heure, monsieur le président parlait d'anticipation, et c'est vrai que c'est un mot qui est maintenant à double tranchant, puisque trop d'anticipation, vu l'évolution de la situation, peut être contreproductive. Et ça a été la difficulté de la programmation, c'est-à-dire d'anticiper, puisqu'on a décidé ça très tôt par rapport à d'autres établissements, et de rester dans cette position-là en estimant le risque. Cela va devenir une nécessité termes de méthodologie, d'avoir recours à une anticipation adaptée – je ne sais pas comment l'appeler, mais en tout cas pas trop d'anticipation, mais en même temps anticiper quand même pour pouvoir se projeter, parce que les étudiants ont besoin de se projeter, et parce que les questions d'évaluation sont essentielles pour la scolarité, et pour le diplôme, bien entendu.

Nous sommes en train de réserver aujourd'hui des espaces à Arcueil, comme nous le faisons chaque année. Nous travaillons avec le service interuniversitaire des examens, qui nous a réservé des espaces dans des conditions définies par le Ministère, c'est-à-dire une place sur deux, et nous a garanti – en tout cas pour les galops – de pouvoir accueillir un nombre d'étudiants donné. Nous demanderons dès la rentrée, aux écoles et au Collège Universitaire quels sont les cours pour lesquels ils souhaiteraient avoir une évaluation partielle – donc, les galops, comme chaque année. On va essayer de garder une priorité pour les étudiants du Collège Universitaire, notamment les premières années. Sans trop de risque, je pense qu'on peut dire aujourd'hui que les galops, pour les étudiants de première année, auront lieu en présentiel – si la situation sanitaire le permet, bien entendu. Pour les examens, c'est un petit peu trop tôt. Et ce qui est important sur ce sujet des galops et des examens, Bénédicte DURAND fera passer un message aux enseignants, qui a déjà été passé d'ailleurs lors de la communication du mois de mai, pour leur demander de faire le plus possible des contrôles continus. Vous savez que nous avons un Institut des compétences et de l'innovation qui est aussi là pour accompagner les équipes pédagogiques et leur proposer des formes d'évaluation nouvelles, qui allient à la fois la sécurité, puisque c'est un sujet qui est important, mais en même temps l'innovation, plus d'examens et d'évaluations réflexifs que de contrôles des connaissances. C'est vraiment dans cette dimension-là que nous sommes, depuis des années, mais qui est renforcée par le contexte. Et nous informerons les étudiants dès que nous aurons une visibilité un petit peu plus grande pour les quelques examens qu'on espère pouvoir maintenir en présentiel.

Sachant que – mais vous l'avez déjà remarqué – la rentrée ayant été décalée de deux semaines, on décale d'autant le semestre sur la fin de l'année, du semestre d'automne, avec la question des vacances. Et bien sûr, il n'est pas question de toucher à ces deux semaines de vacances, mais on n'a pas encore pris la décision de : maintien d'examen en présentiel, si oui, à quel moment ? Est-ce qu'on va jusqu'en janvier ? Ou est-ce que vraiment, on essaie de développer le plus possible du contrôle continu ? Avec peut-être une exception pour les élèves de première année du Collège Universitaire, que nous aimerions vraiment accompagner de manière un peu plus en présentiel. Je vous passe la parole sur les masques.

Sébastien THUBERT

Je peux peut-être répondre pour cette partie des masques. Donc, ce qui est indiqué dans la communication, effectivement, sur les consignes sanitaires, c'est que Sciences Po est à l'écoute en tout cas des étudiants qui sont en situation de précarité, et en fait ça concourt, comme une aide matérielle et

de la même méthodologie qu'habituellement, auprès des services d'accompagnement des étudiants, et c'est le même processus qu'un étudiant ou une étudiante qui connaîtrait une situation matérielle particulière. En ayant à l'esprit quand même que les masques font partie aussi de la vie quotidienne. Lorsqu'en fait, on vient au campus parisien, on en a besoin pour circuler le week-end, la journée, etc. Donc, pour une majorité d'étudiants – ce n'est pas vrai sur tout l'ensemble des campus, mais pour une majorité d'étudiants, en fait, ça fait partie de l'équipement de vie, et on verra les situations qui nécessitent un accompagnement plus particulier.

Pour les masques inclusifs, donc cette question est en train d'être travaillée par la direction de l'accueil et de l'accompagnement, dont dépend le pôle qui accompagne les étudiants et étudiantes en situation de handicap. Je ne sais pas si vous avez eu l'occasion de voir quelqu'un qui portait ces masques inclusifs ; ils sont efficaces plutôt dans une relation duelle, ou plutôt dans un rendez-vous en face à face. C'est-à-dire que ça permet de voir effectivement les lèvres, mais il faut être assez proche. Et dans les salles d'enseignement, si on rajoute en plus l'hybridité, ce n'est pas forcément ce qui sera le plus facilitant. En sachant qu'après, les situations de surdité sont aussi très différentes les unes des autres ; un certain nombre d'étudiants sont plutôt sur les boucles magnétiques, etc., donc un certain nombre de salles sont équipées, on a un équipement à Sciences Po. Il y a aussi des outils de prises de notes, et il y a un certain nombre, beaucoup d'enseignements qui vont être via Zoom, et du coup cette problématique se pose moins. Et la stratégie est plutôt de favoriser – on a un certain nombre de masques inclusifs, mais plutôt les mettre à la disposition des personnes qui vont être en contact avec ces étudiants et qui ont besoin de les accompagner, qui ont besoin de les recevoir en rendez-vous, et qui ont besoin de dialoguer avec eux. Donc, on en est là, et en sachant quand même qu'il y a aussi des contraintes qui sont matérielles, parce qu'on parle beaucoup effectivement de ces masques inclusifs, mais il y a une grosse tension sur le marché – on est dans des délais de six à sept semaines de livraison, et qu'on ne peut pas doter l'ensemble de notre communauté de 19 000 personnes de ces masques. Donc, du coup, il faut qu'on puisse cibler là où c'est le plus efficace. Et de toute façon, la responsable du pôle qui accompagne les étudiants en situation de handicap suivra cette question de près pour tel ou tel enseignement qui le nécessiterait.

Félix LE ROUX

Bonjour à toutes et à tous. Je voulais simplement demander, peut-être naïvement, puisque'on parle depuis tout à l'heure de façon très homogène des différents Masters ou des différentes années et des différentes promotions, mais moi, j'avais une question simple, c'est : pourquoi, ou en tout cas est-ce que c'est à long terme que la décision de mettre – par exemple, je prends un exemple tout simple, que je connais puisque c'est mon Master, le Master Histoire de l'École doctorale – intégralement en distanciel ? C'est donc compliqué de parler d'hybridation du Master, étant donné que les promotions, et puis surtout le nombre d'étudiants et d'étudiantes par salles est largement inférieur qu'une salle de lycée, qui pourtant dans toute la France aujourd'hui sont sans problèmes dans nos lycées, à étudier normalement – bon, avec le masque, évidemment, mais en présentiel, sans mesures sanitaires drastiques. Donc, voilà, ma question est là, c'est : est-ce qu'ouvrir des salles pour ce genre de Masters, où on peut avoir une quinzaine d'étudiantes et d'étudiants par salles, est-ce que c'est délirant sur le long terme de penser que ce serait possible ?

Bénédictte DURAND

Alors, évidemment, un semestre s'organise donc dans une cohérence et dans la stabilité des plannings, parce qu'évidemment, il est impossible de bouger les choses à mesure que la situation évoluerait dans un sens favorable de façon immédiate. Ce qu'on sait faire, c'est se confiner immédiatement. Ce qu'on ne sait pas faire, c'est rouvrir des espaces non prévus de façon aussi immédiate. En même temps, on sait qu'on peut être souple, on peut être adaptatif, on peut faire évoluer les choses. Et évidemment, on est dans cet état d'esprit là. C'est-à-dire qu'aujourd'hui, on est dans une forme de modèle que l'on souhaite réversible – ça aussi, j'aurais dû le dire tout à l'heure. Alors, réversible, sans doute pas d'un mois à l'autre, mais à deux mois, les choses peuvent se faire. Alors effectivement, on pourrait s'interroger sur

le fait de savoir pourquoi l'École doctorale est 100 % en ligne, et pour ça, il faut que je vous explique comment les choses se sont passées.

Les choses se sont passées par une discussion extrêmement longue entre les doyens de chaque école, pour ensemble réfléchir aux modalités pédagogiques les plus pertinentes pour chacun de leurs programmes, dans un espace qui est partagé. C'est-à-dire que nous avons dû nous comporter en solidarité interécole, interprogrammes, permanente. Parce que sinon, en effet, les petits groupes dans des espaces fermés ou dans des sites, d'une certaine manière, un peu fermés, étaient totalement susceptibles d'être complètement en présentiel, faisant peser sur le reste de l'Institution une pression sur les espaces beaucoup trop forte. Souvenez-vous qu'on a divisé par trois la capacité d'accueil de nos étudiants. Donc, c'est absolument gigantesque. Et pour faire cela, on a dû – dans un collectif, encore une fois, de grande discussion – prendre des décisions du partage de l'espace. Et c'est vrai qu'avec le doyen de l'École doctorale, on a considéré que l'expertise, comme étudiants, des étudiants de l'École, là... le fait même que ce soient des petits groupes, et que du coup, si on doit effectivement les ramener en présentiel, c'est assez facile de les reposer dans l'espace, nous permettait de leur proposer sans grande difficulté de réussite pour eux un modèle exclusivement à distance, pour le coup très équitable aussi dans les conditions d'exercice du programme, quitte évidemment à revenir à un moment ou à un autre si la pression sur l'espace diminue sur l'ensemble de l'établissement, à reconquérir du présentiel. Donc, pour répondre à votre question, il n'y a pas de détermination à long terme d'éloigner de leur campus les étudiants de l'École doctorale, au contraire. En revanche, il faut faire les choses, encore une fois, toujours dans un collectif. Et puis aussi dans une stabilité, et dans le respect finalement des modèles pédagogiques que les professeurs ont choisis. Ce n'est pas tout à fait la même chose de prévoir un cours et de le construire à distance, et de le construire en présentiel. Et ce n'est pas toujours si simple de passer d'un modèle à l'autre. Donc, il faut effectivement qu'on soit attentif, pragmatique, capable d'adaptations, mais en même temps qu'on ne passe pas son temps à envoyer des messages contradictoires aux étudiants.

Par ailleurs, le modèle que nous avons choisi permet aux étudiants qui – c'était une question qui était la nôtre aussi dans la préparation. Bon, il y a des étudiants internationaux qui ne peuvent pas nous rejoindre. Donc effectivement, il était important pour nous qu'ils ne se sentent pas exclus d'une vie qui aurait été exclusivement en présentiel pour tous les autres, sauf eux. Et pour une école comme PSIA, c'est par exemple totalement impossible. Ça existe aussi à l'École doctorale. Mais ça a permis aussi à des étudiants nationaux, des étudiants français qui ont vu leur semestre entièrement disposé en ligne, de s'alléger du poids de trouver une chambre, de visiter un logement pendant la période estivale, de trouver un logement dans l'urgence, et donc de se mettre en situation finalement d'allègement des contraintes matérielles de la poursuite d'une scolarité à Sciences Po. Ça ne veut pas dire que c'est un modèle qui nous intéresse à long terme, encore une fois, mais disons que dans toutes les incertitudes – sanitaires, économiques, et pédagogiques – dans lesquelles nous sommes, nous étions et nous restons pour une large part... disons que c'est un modèle de départ, et ce qui nous semble le plus pertinent.

Hugo JEAN

Très bien, merci à toutes et à tous pour vos interventions. S'il n'y a pas d'autres questions, je vous propose d'avancer dans l'ordre du jour, et donc le point suivant qui nous intéresse, eh bien c'est la proposition de changement d'intitulé et la refondation du Master « International Public Management » de l'école PSIA. Et je vais laisser la parole à Mark MALONEY, le directeur exécutif de PSIA, ainsi qu'à Richard BALME, directeur scientifique. Messieurs, vous avez la parole pour nous présenter les raisons de ce changement de nom, cette adaptation du programme.

III. PROPOSITION DE CHANGEMENT D'INTITULE ET REFONDATION DU MASTER « INTERNATIONAL PUBLIC MANAGEMENT » (PSIA)

Mark MALONEY

Bonjour à tout le monde. Merci, Monsieur JEAN, et félicitations pour l'élection de tout à l'heure. En fait, oui, on a une proposition qui, j'espère, n'est pas trop difficile à comprendre et de voir l'avancement. C'est un changement de l'un des sept Masters de PSIA, et pour les raisons qu'on a expliquées dans le paper, il y a des bonnes raisons pour le faire. Je vais juste faire une synthèse très rapide du paper pour ceux qui n'ont pas eu le temps de le lire complètement.

D'abord, le premier, c'est que « International Public Management », en fait, qui est un titre qui était avec nous quand PSIA a été créée il y a dix ans, et on trouve maintenant que c'est un peu ambigu. C'est à la fois au public management qui est enseigné dans l'école d'affaires publiques, et en fait, il y a des fois une confusion. On a souvent des questions des prospectifs entre EAP et PSIA « c'est quoi, la différence entre ce programme et ce qu'on apprend à l'EAP ? ». Et aussi, à l'école de management and innovation, EMI, ils ont lancé un nouveau programme « International Management for Sustainability », et aussi ça cause une confusion entre le management et le public entre deux écoles – en fait, le titre, on trouve que c'est un peu ambigu. Donc, ça, c'est une raison, mais il y a des raisons évidemment plus importantes aussi. En fait, le Master évolue depuis un moment, et maintenant on trouve qu'il correspond plutôt vers la gouvernance internationale, plutôt que l'organisation internationale, et aussi on veut à PSIA une position plus fortement sur le terrain de la diplomatie, qui est la concentration la plus populaire de nos étudiants. Donc, en fait, un mélange entre la gouvernance internationale et la diplomatie, on trouve qu'en fait, c'est plus logique et ça représente plus ce qu'on offre dans le contenu du Master. Le troisième point : cette année, on lance une nouvelle structure de tous les Masters de PSIA, et on pense que cette réforme, on l'a regardée Master par Master, et dans ce Master, en fait, on appuie plus sur la gouvernance internationale, sur la diplomatie, et en fait c'est logique qu'un changement d'intitulé suive le nouveau curriculum qu'on offre aux étudiants. Et donc, l'ensemble de ces éléments nous conduit à proposer le changement d'intitulé pour le Master : « International Governance and Diplomacy ».

Je vous rassure, la proposition a été discutée en détail par différents enseignants du programme, qui ont discuté du titre, et ils sont finalement arrivés à cette proposition-là. Elle a été aussi discutée et approuvée par le comité pédagogique de PSIA, qui inclut des membres étudiants aussi. Et ce n'est pas inclus dans le paper, mais on a fait un sondage des étudiants, ceux qui étaient diplômés en 2019 et ceux qui viennent d'être diplômés – qui attendent la cérémonie, évidemment, mais qui ont fini les études en 2020 – le premier groupe était à 75 % favorable au changement, et le deuxième groupe, la classe de 2020, c'était 69 % favorable. Donc, il y a un soutien des étudiants qui viennent de finir le programme, qui croient que le titre s'est mieux placé que « International Public Management » en ce moment.

Donc, je vais finir là, mais évidemment avec le professeur BALME, qui est le directeur scientifique de ce programme, et moi-même, on est présents pour répondre à des questions du comité. Merci.

Hugo JEAN

Très bien, écoutez, est-ce qu'il y a des remarques ou des questions à propos de cette présentation – qui était très claire – complétée par le document ? Personne ne m'écrit, je pense que nous pouvons donc passer aux opérations de vote. Ismahane, est-ce que vous pouvez nous faire un petit point et nous préciser s'il y a des procurations, s'il vous plaît ?

Ismahane GASMI

Il y a une procuration : monsieur ETRILLARD à madame SCHOEPFEL.

Les membres sont appelés nominativement.

Les membres votent le changement de nom du Master « International Public Management » de PSIA pour « International Governance and Diplomacy » à l'unanimité.

Hugo JEAN

Très bien. Merci à toutes et à tous. Merci, Monsieur MALONEY pour cette présentation. Nous pouvons donc passer au point suivant de l'ordre du jour. Le bilan de la vie étudiante est reporté au prochain

Conseil, nous allons donc passer directement au point numéro 5, et il s'agit de la reconnaissance des associations étudiantes. Et donc, je laisse la parole à Monsieur le Directeur de la vie de campus et de l'engagement, Monsieur THUBERT.

IV. RECONNAISSANCE DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

Sébastien THUBERT

Merci, Président. Donc, vous avez reçu vendredi les onze associations étudiantes qui sont proposées à la reconnaissance étudiante. En vous rappelant que la reconnaissance des associations actuelles – c'est-à-dire, elles sont 119 – est prolongée jusqu'à la fin décembre, parce que le règlement de la vie étudiante prévoit en fait la fin de la reconnaissance à l'issue du semestre qui voit le renouvellement des élus étudiants dans les Conseils, et donc du coup, dans le dialogue que nous avons eu avec vous, on avait convenu, les uns, les autres, de prolonger donc cette reconnaissance à décembre 2020, pour permettre en fait à l'ensemble des associations d'avoir une rentrée sereine, et de préparer justement, ce que disait madame DURAND, une vie étudiante riche et qui fera sens et lien pour notre communauté étudiante. Donc, là, on a onze associations qui se proposent à la reconnaissance, qui sont soit des anciennes initiatives étudiantes, soit des associations qui étaient reconnues il y a un an ou deux ans, qui étaient en sommeil, et du coup qui sont en train de renaître et vont rejoindre notre communauté. Les dossiers sont conformes, on les a instruits. Il y a quelques points de réserve, mais qui ne sont pas de nature à bloquer la reconnaissance. Et donc, nous vous les soumettons ce matin.

Hugo JEAN

Très bien. Merci, Monsieur THUBERT. Est-ce qu'il y a des remarques, des observations avant de passer au vote ? Je ne crois pas

Les membres sont appelés nominativement.

Les membres votent pour la reconnaissance des associations proposées à l'unanimité.

V. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX PROVISOIRES DES SÉANCES DU 9 MARS ET 27 AVRIL 2020

Hugo JEAN

Très bien. Merci à tous et à toutes. Donc, nous pouvons avancer, avec l'adoption des procès-verbaux provisoires que vous avez reçus, des séances du 9 mars et du 27 avril. Est-ce qu'il y a des remarques ou des observations avant de passer au vote ? Je n'ai pas l'impression, donc nous pouvons passer au vote, Ismahane, s'il vous plaît.

Les membres sont appelés nominativement.

Les membres adoptent le procès-verbal de la séance du 9 mars à la majorité, et celui de la séance du 27 avril à l'unanimité.

VI. ÉCHANGE D'INFORMATIONS SUR DES QUESTIONS DIVERSES

Hugo JEAN

Très bien, je vous remercie. Donc, pour conclure ce Conseil, est-ce qu'il y a des questions diverses ou des échanges d'informations pour terminer ? Je crois qu'il n'y en a pas. Dans ce cas, nous pouvons clore le Conseil. Ismahane, connaît-on déjà la date du prochain Conseil ?

Ismahane GASMI

Oui : le 5 octobre.

Hugo JEAN

C'est noté.

Ismahane GASMI

Et une précision pour le Conseil le 2 novembre, en raison des élections, il va être reporté au 16 novembre. Mais je vous ferai un message de rappel avec les dates.

Hugo JEAN

Très bien. Eh bien, si plus personne n'a rien à ajouter, je vous propose de conclure ce Conseil, en vous souhaitant une très bonne semaine, et une très bonne rentrée également la semaine prochaine. Merci.

Hugo JEAN lève la séance à 9 heures 31.